



Offre de stage : outils de développement de la production fermière en Poitou (viande et légumes), 4 mois dès mars 2023

Votre profil : vous aimez le contact, le terrain, vous maîtrisez le traitement simple de données, vous avez du goût pour l'analyse, ce stage est pour vous, vous êtes notre candidat-e

Qui est le Collectif Fermier du Poitou ?

Le Collectif Fermier en Poitou a pour objet de fédérer les producteurs fermiers des deux départements des Deux Sèvres et de la Vienne. Il entend travailler au développement de produits locaux, en provenance direct de la ferme, avec des méthodes traditionnelles dans un circuit intégré à la ferme : production, transformation et vente sont maîtrisés par les producteurs eux-mêmes.

En effet, bien que présents sur tout le territoire poitevin et néo-aquitain, les producteurs fermiers manquent cruellement d'une instance de coordination des projets collectifs des producteurs fermiers, qu'ils soient commerciaux, logistiques ou de plaidoyer. Dans un contexte où la loi Egalim 2 permet de rétablir l'équilibre des relations commerciales et de rendre accessible une alimentation saine et durable à tous les consommateurs, les producteurs impliqués dans la vente directe se fédèrent et s'organisent pour être mieux connus et reconnus. Ils se coordonnent pour répondre à des marchés plus importants en volumes. L'un de ses objectifs est d'utiliser le levier de la commande publique pour valoriser les produits en « approvisionnement direct » que reconnaît aujourd'hui la loi « climat et résilience ».

Les trois missions que nous donnons à notre Collectif Fermier du Poitou sont de :

- renforcer collectivement la notoriété de la production « fermière » en Poitou (Deux-Sèvres, Vienne) et faire plaidoyer,
- développer collectivement la commercialisation des produits fermiers en RHD et dans les autres circuits de vente,
- et réaliser collectivement la veille réglementaire et la défense de la production fermière en vente directe.

Le programme d'actions 2023 du collectif fermier dans lequel s'inscrit le stage

En gras, dans la colonne **Actions 2023**, les actions auxquelles contribuera directement le stagiaire.

III Axes stratégiques	Actions 2023
Axe I : représentation, base de données, plaidoyer et communication,	I.1 – Organiser la communication du Collectif Fermier Application diffusion interactive- Infos aux membres
	I.2 – Compléter la base de données (BDD) 79 et 86, L'accent est mis sur le 86, repérage des producteurs fermiers en phase de développement
	I.3 - Organisation et animation de 2 rencontres fermières, En 79 (9 novembre) – 86 (4 avril)
	I.4 – Représentation auprès des collectivités et partenaires
Axe II : étude, formation, actions de développement, accompagnement	II.1- Réalisation de deux annuaires 1/ des fournisseurs d'emballages 2/ des ateliers transformation
	II.2 - Action de réduction des charges dans les fermes
	II.3 – Organisation de formations « logistique » et « numérique en ligne »
	II.4 - Animation globale du Collectif Fermier
	II.5 - Capitalisation développement de la transformation légumes par les maraîchers
Axe III : développement commercialisation des produits en vente directe	III.1 - Capitalisation d'une commercialisation en direct
	III.2 - Structuration de la filière légumes
	III.3 - Épicerie ambulante en Poitou

Ce qui est attendu du stagiaire

- S'approprier le projet du Collectif Fermier du Poitou
- **Mission 1** : compléter la base de données (déjà amorcée) sur la Vienne, avec le concours des membres du collectif : vérification des informations pour actualisation, compléments à cette base par des recherches sur le net ET auprès d'acteurs repérés par le Collectif. Action I.2
- **Mission 2** : sur la base d'un travail existant, identifier les ateliers de transformation viande ouvert à la prestation et les conditions de réalisation de ces prestations. Conception des outils de mise à disposition de cette information [sur le site internet du collectif](#), en lien avec la webmaster de l'équipe.
Analyse de l'offre de prestation à destination des producteurs fermiers. Action II.1
Analyse de la complémentarité des ateliers ouverts à la prestation sur les départements de la Vienne et des Deux-Sèvres, articulation avec les autres outils, amont (abattage)

Compétences à déployer pendant le stage

- connaissances ou fort intérêt pour la production fermière vivement souhaitée
- maîtrise de la réalisation d'enquête, conduite d'entretiens, collecte et traitement de l'information
- maîtrise des outils bureautique, en particulier traitement de données excel
- aisance relationnelle, dynamisme

Niveau souhaité : à compléter

Durée du stage : 4 mois

Lieu d'accueil du stagiaire : Melle (79)

Indemnité de stage (moyenne) : 614 € / mois

Le stagiaire doit avoir son véhicule mais sera défrayé de tous les frais nécessaires à ses déplacements (logement, essence, repas) sur la base de 0,405 € du km justifié chaque fin de mois.

Périodes de stage possible : mars à juillet 2023 ou septembre à décembre 2023

Contacts :

Laurence ROUHER (encadrante pour le Collectif Fermier du Poitou), AFIPaR, 12 bis rue Saint Pierre, 79 500 Melle, laurence.rouher@afipar.org, 06 38 74 21 13

Une lettre de motivation et un CV doivent être envoyés par mail dès le 15 février au contact ci-dessus. Nous vous proposerons un entretien, dans nos locaux ou par visio selon vos possibilités.